

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Commune d'Aunay-sous-Auneau**SÉANCE DU MERCREDI 6 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le six juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, dans la salle du Foyer Communal Jean Moulin afin de respecter les consignes des distanciations physiques dans le cadre de la crise sanitaire. La Préfecture a été informée par courrier de cette disposition.

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10	12

Date de la convocation

01/07/2022

Date d'affichage

01/07/2022

Présidence : M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau**Secrétaire de séance :** Mme Cathy LUTRAT**Participants :** M. Robert DARIEN, Mme Cathy LUTRAT, M. René BONNET, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Vincent ZOUZOUKOWSKY, Mme Olivia DEVOS, Mme Fanny LE GALLO, Mme Gwenaël BEYE**Absents excusés :** M. Alex BORNES (pouvoir à M. René BONNET)
Mme Evelyne GENEQUE
M. Julien PICHOT
Mme Julie DE FRANCQUEVILLE
M. Daniel MOREAU (pouvoir à Mme Gwénael BEYE)**Objet de la Délibération :****PROGRAMME DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST ÉLOI**
MODIFICATION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST ÉLOI
Délibération n° 2022_63

Monsieur le Maire communique en séance :

- Le courriel du 4 juillet 2022 de Mme DE PONTAUD qui indique qu'elle a établi le tableau de ses honoraires en tenant compte de la fourniture des tuiles répartie dans chaque tranche (et non uniquement dans la tranche ferme). Mme DE PONTAUD a cependant émis des réserves sur le risque de légère variation dans les teintes des tuiles qui proviendraient de fournées différentes étalées sur plusieurs années.
- Le marché de maîtrise d'œuvre actualisé.
- Le récapitulatif des tranches de travaux (pour mémoire).

Il est reprécisé que la fourniture des tuiles pour l'ensemble des tranches sera prévue dans la consultation des entreprises en variante et il appartiendra alors au conseil municipal de se prononcer sur ce point particulier après l'analyse des offres.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le marché subséquent n°2 ayant pour objet :

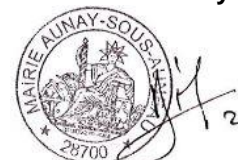
- De scinder le marché de maîtrise d'œuvre en tranches distinctes (une tranche ferme et 3 tranches optionnelles) :
 - Tranche ferme : Restauration du clocher.
 - Tranche optionnelle 1 : Restauration de la couverture et élévations Nord.
 - Tranche optionnelle 2 : Restauration des couvertures et élévations Est.
 - Tranche optionnelle 3 : Restauration des couvertures et élévations Sud.
- D'engager le maître d'œuvre à respecter le coût prévisionnel des travaux.
- De fixer le forfait définitif de rémunération à la suite de la remise des études d'avant-projet pour un montant de 124 212,45 € HT (Taux de rémunération de 6,827% avec un coefficient de complexité de 1,20%).
(Base de calcul : coût prévisionnel travaux AVP x (taux x coefficient de complexité))
Soit 1 516 191 € x (6,827 x 1,20) = 124 212,45 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

- D'approuver la modification du marché de maîtrise d'œuvre ayant pour objet :
 - De scinder le marché de maîtrise d'œuvre en tranches distinctes (Une tranche ferme et 3 tranches optionnelles).
 - D'engager le maître d'œuvre à respecter le coût prévisionnel des travaux.
- De fixer le forfait définitif de rémunération à la suite de la remise des études d'avant-projet pour un montant de 124 212,45 € HT
 - D'autoriser Monsieur le Maire à notifier le marché au maître d'œuvre et à délivrer l'ordre de service permettant la réalisation des études de projet (PRO).

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- L'envoi en Préfecture le : 08/07/2022
- L'affichage en Mairie le : 08/07/2022
- La publication sur le site internet : www.aunay-sous-auneau.fr - Rubrique : La commune / Vie municipale le : 08/07/2022

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire d'Aunay-sous-Auneau****Robert DARIEN**